



MINISTÈRE DES MINES



RAPPORT DE MISSION SUR L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DE L'ADMINISTRATION MINIÈRE DANS LA VULGARISATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LE SECTEUR EXTRACTIF À MADAGASCAR

Du 27-28 mai 2025 au Centre Culturel Lovasoa- Antsirabe

**THEME : CAPITALISATION DES ACQUIS DES DIRECTIONS
OPERATIONNELLES DU MINISTERE DES MINES**



Contexte

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance du secteur extractif à Madagascar, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI-Madagascar) a participé à un atelier organisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les 27 et 28 mai 2025 à Antsirabe.

Cet atelier visait la capitalisation des acquis des Directions opérationnelles du Ministère des Mines, tout en renforçant les capacités des parties prenantes et en assurant une mise à niveau sur les exigences actuelles du secteur extractif, notamment celles de la Norme ITIE 2023.

À cette occasion, EITI-Madagascar a présenté un état des lieux de la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023 en mettant en évidence les progrès réalisés en matière de transparence, de la lutte contre la corruption et de la divulgation systématique des données.

Les travaux ont également permis d'identifier des actions prioritaires pour les trois collèges du Comité National (Administration, Industries Extractives et Société Civile), en vue de renforcer la coordination et d'améliorer la gouvernance du secteur.

Les missionnaires :

Les missionnaires à cet atelier proviennent de divers organismes, notamment des représentants du ministère central, des directions régionales du ministère ainsi que des organismes rattachés.

Principalement, les participants sont constitués de :

- Représentants des Directions centrales du Ministère des Mines ;
- Représentants des Directions régionales et interrégionales ;
- Représentants de l'Extractive Industries Transparency Initiative Madagascar (EITI-Madagascar) ;
- Représentant de la Centrale de l'Or de Madagascar (COM) ;
- Représentant du Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM) ;
- Représentant de l'Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques (OMNIS).

Le nombre total de participants ayant pris part à cet atelier s'élève à quarante-neuf personnes (89), témoignant d'un niveau de participation satisfaisant.

Déroulement :

- Série de discours ;
- Mise à jour d'informations ;
- Exposés des participants ;
- Travaux de groupe.

Points saillants :

- Contexte juridique et légal :

Récapitulatifs des différentes réformes qui ont été apportées au Code Minier 2023-007 et ses décrets d'application, dont le décret de Mise En Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE).

- **Introduction à l'Etude du Droit :**

Histoire, définition générale et les différentes branches majeures du Droit (Droit public et Droit privé).

- **Pratique de la constatation des infractions :**

Les étapes de la procédure à suivre en cas d'infractions commises par des nationaux ou par des ressortissants étrangers.

- **Techniques de Communication :**

Préconisation de la méthode QQQQCCP (Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi) pour la rédaction de communiqués sur les différents canaux de diffusion. Recommandations sur la prise de photos et de vidéos.

- **Mise en œuvre des Normes EITI :**

Présentation de l'état des lieux de l'EITI à l'échelle globale, suivie de l'évolution de la Norme ITIE 2023 et de sa mise en œuvre à Madagascar en 2025 à travers les plans d'actions de chaque collège.

- **Circuit depuis l'obtention de Permis Minier à l'exportation :**

Obligations fiscales, impôts et taxes diverses : Permis Minier → Production → Transport → Transformation → Commercialisation → Exportation.

- **Rôles et statut de la Centrale de l'Or de Madagascar :**

Régulation de la filière or, formalisation des acteurs, constitution de la base de données, poinçon officiel et mise en place de la raffinerie.

- **Restructuration du Domaine Minier National :**

Situation actuelle des contrats et révision des contrats existants

- **Introduction au manuel de procédures :**

Présentation d'exemples et de méthodologies d'élaboration de manuels de procédures et de guides des usagers avec un canevas de schématisation.

Travaux de groupe :

1. Elaboration de manuels de procédures :

- Exportation (DEV - DAI) ;
- Constatation des infractions (DPM - DAI - DAJ) ;
- AMEA et PREA (BCMM - DPMA).

2. Catégorisation des Substances (DIM) ;

3. Autorisation Achat-Revente-Factures et Laisser-passer (DGM – DAJ).



A suivre :

Validation des manuels de procédures.

Présentation des dépenses :

Le tableau ci-après présente le récapitulatif des dépenses engagées dans le cadre de cet atelier.

DESIGNATION	MONTANT	NOMBRE DE JOURS	MONTANT (en Ariary)
PER DIEM			
Directeur Exécutif	180 000	4	720 000
Madame Hasina	120 000	4	480 000
Mr Timothy	120 000	4	480 000
Chauffeur Nissan	80 000	4	320 000
Chauffeur Ford	80 000	4	320 000
DPSE (Carburants)			800 000
Sous-total (1)			3 120 000
Carburants (2)			1 280 000
Imprévu (3)			800 000
TOTAL (1) + (2) + (3)			5 200 000

Le montant total des dépenses allouées à cette mission est *cinq millions deux cent mille ariary (5 200 000 Ar)*. Toutes les pièces justificatives et les décharges y correspondant sont disponibles auprès du responsable du service comptabilité.

Conclusion

La participation de l'EITI-Madagascar à cet atelier a permis de renforcer les capacités des parties prenantes et de consolider la compréhension des exigences de la Norme ITIE 2023. Elle a également favorisé des échanges constructifs ayant abouti à l'identification d'actions prioritaires pour les trois collègues du Comité National. Ainsi, cette mission contribue au renforcement de la transparence et de la gouvernance du secteur extractif à Madagascar.